

Et l'on espèr' que la payse
Y viendra prier quequefois !

J' te confie mon chien, ma chèr' Rose ;
J' t'en supplie, ne l'abandonn' pas !
Surtout, ne lui dis pas la cause
Qui fait qu'il n' me reverra pas...
Car la bonn' bêt' — tu la connais, ma p'tite ! —
Serait capabl', je t' l' dis tout bas,
De s' faire mourir de mort subite
A la nouvell' de mon trépas !

M. Jules Claretie ne se rappelle plus la suite de ces couplets tendrement naïfs. Il y est question de la vieille mère. Et la chanson se termine par :

V'là qu'on m'apport' ma feuil' de route ;
Adieu, Rose, ne m'oublie pas !

C'est, presque mot à mot, la chanson russe. Voilà donc une preuve de plus de la sympathie des deux peuples. Une chanson militaire moscovite qui se trouve être une chanson française !

* * *

N'y aura-t-il pas un chansonnier pour mettre en couplets l'aventure qui vient d'arriver à la jeune reine de Hollande et dont les journaux ont parlé ? Cela pourrait s'intituler : "*La reine et la Bicyclette*". Voici, du moins, la chose en simple prose :

La petite reine Wilhelmine était allée dernièrement à Vienne, et, au cours de son séjour dans la capitale de l'Autriche, elle avait fait de la bicyclette. Cet exercice lui parut hygiénique et agréable ; elle y prit goût. De retour dans ses États, elle continua à enfourcher sa noble "bécane" et a pédaler comme une simple mortelle.

Mais la jeune Wilhelmine n'est encore reine que de nom, n'étant pas majeure ; elle règne, mais sous la régence de sa mère.

Or, celle-ci a été prise de scrupules à l'endroit du sport favori de mademoiselle sa fille, et elle s'est demandé :

— Une reine peut-elle pédaler ? et l'apparition d'une souveraine en costume de "cyclewoman" n'est-elle pas de nature à diminuer aux yeux du peuple le prestige de la monarchie ?

Ne voulant pas prendre pour elle seule la responsabilité de résoudre un si grave problème, elle a convoqué le Conseil de régence et l'a chargé de trancher la difficulté.

— Quiconque pédale, ont dit les graves conseillers, est exposé à ramasser une "pelle". Est-il séant qu'une souveraine prenne un billet de parterre et, allant mesurer le sol, se montre à ses sujets sous un aspect auquel ils ne sont pas habitués ? Etant donné que l'auguste pédaleuse est jeune et jolie, les assistants ne se plaindraient peut-être pas du spectacle qui leur serait offert ; mais il y aurait là une atteinte portée à la majesté royale et au respect qui lui est dû. Sans compter qu'une chute peut avoir des conséquences beaucoup plus graves. Les jours de Wilhelmine sont précieux. Il faut savoir les protéger.

En conséquence, les membres du Conseil de régence, après en avoir délibéré mûrement, ont rendu le verdict suivant :

— En notre âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, non, la reine ne doit pas pédaler !

* * *

Pauvre petite Wilhelmine ! Elle s'est inclinée devant l'arrêt de ses conseillers. Elle a renoncé à la bicyclette, à sa pompe et à son guidon. Mais elle n'a pas été contente.

— Alors, aurait-elle pu s'écrier, ça n'est rien du tout, d'être reine, si on n'a pas le droit de faire ce qu'on veut !

Elle n'a certainement pas poussé cette exclamation, parce que c'est une petite per-